

DEPARTEMENT DE L'HERAULT
Commune de Mauguio-Carnon
Plan Local d'Urbanisme (PLU)
Servitudes aéronautiques
Vauguières-Fréjorgues

Mauguio Carnon
 Maire de Mauguio
 Place de la Liberté
 34130 Mauguio
 Tél : 04 67 26 26 20
 Fax : 04 67 26 24 22

Chargé d'étude :
 KREPTIS
 Agence d'urbanisme
 14 rue de la République
 34000 Montpellier

Cédant titulaire :
 M. et M. de la République
 18 Mars 2015

Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé par le Conseil Municipal le 19 Juin 2015
 Révisé par le Conseil Municipal le 19 Juin 2015
 PLU approuvé par l'Etat le 19 Juin 2015

Echelle :
 1/30000mo

TABLAU RECAPITULATIF DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE RELATIVES A L'AEROPORT

Symbole et représentation graphique	Code et nom officiel de la servitude	Détail de la servitude	Date de l'acte ou texte permettant de l'usucrois	Maintien ou service responsable de la servitude (gestionnaire)
	T4 et T5	Servitudes d'usage de balisage et de signalisation	Arrêté du 18 Juin 1989	Direction départementale de l'Aviation Civile (DDAC) Service local des bases aériennes
	T6	Servitudes d'usage de navigation et de clearance	Arrêté du 26 Février 1981	Direction départementale de l'Aviation Civile (DDAC) Service local des bases aériennes
	T7	Servitudes relatives aux nuisances sonores et électromagnétiques	Arrêté du 26 Juin 1989	Direction départementale de l'Aviation Civile (DDAC) Service local des bases aériennes
	P.B.	Plan d'urgence au sol	Arrêté du 26 Juin 1989	Direction départementale de l'Aviation Civile (DDAC) Service local des bases aériennes

NOTE : Les servitudes aéronautiques relatives au secteur APTM (Aérodrome de Plan de Mauguières) de l'Aviation Civile de Montpellier Méditerranée appartiennent au département. Elles ne sont donc pas gérées par la commune de Mauguio.

